



# La situation des enfants en France

Des images pour informer et mobiliser l'opinion

NIVEAU : LYCÉE

#### FICHES

- Connaissance
- Méthode
- Projet

## **2** Sommaire

## **3** Introduction

## **4** Fiches Connaissances

- Le rôle de l'UNICEF
- Le rôle de l'UNICEF France
- Les axes de positionnement de l'UNICEF France

## **15** Fiche Méthode

- Savoir décrypter une image

## **17** Fiche Projet

- Réaliser une affiche

# LA SITUATION DES ENFANTS EN FRANCE

## Des images pour informer et mobiliser l'opinion



Chaque année, l'UNICEF France soutient la Semaine de la presse et des médias dans l'école® en proposant des supports pédagogiques pour sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant en France et dans le monde, à travers la presse écrite et les médias.

L'éducation aux médias est une illustration du droit à l'information. Pour l'UNICEF, comme pour la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), des enfants bien informés sont de futurs citoyens conscients des enjeux du monde qui les entoure. L'éducation aux médias participe de la formation du citoyen et permet de développer chez les élèves leur esprit critique sur le monde.

À l'occasion de la 24<sup>e</sup> Semaine de la presse, l'UNICEF France propose aux jeunes – les premiers concernés par la CIDE – de travailler à partir de la campagne de mobilisation autour du Manifeste pour l'enfance, menée en 2012 en amont des élections présidentielles et législatives. C'est en effet un cas d'étude original pour éduquer aux médias, tout à fait adapté au thème de cette année, « des images pour informer », puisque la campagne du Manifeste s'est construite autour de dessins réalisés par différents illustrateurs de presse et de jeunesse.

- Livret rédigé par l'UNICEF France
- Pour les lycéens et les jeunes de 15-18 ans
- Réalisé dans le cadre de la 24<sup>e</sup> Semaine de la presse

### FICHES CONNAISSANCES

#### S'informer sur la situation des enfants défavorisés en France

Elles visent à informer les jeunes sur la situation des enfants vulnérables en France et sur l'action de l'UNICEF France à partir des propositions faites dans le *Manifeste pour l'enfance*.

### FICHES MÉTHODE

#### Savoir décrypter une image

Elles proposent une démarche à suivre qui facilite le travail de décryptage d'une image. Elles visent à développer chez les jeunes une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information contenue dans une image.

### FICHES PROJET

#### Réaliser une affiche pour une campagne de mobilisation

Cette action vise à encourager les jeunes à formuler et à faire connaître leurs points de vue sur la situation des enfants en France. C'est une façon pour eux d'exercer leur droit à la participation et à l'expression. Elle leur permet aussi de développer leur créativité et leur sens artistique.

## L'UNICEF dans le monde



UNICEF est le Fonds des Nations unies pour l'enfance (*United Nations International Children's Emergency Fund*), l'agence des Nations unies spécifiquement en charge de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement.

### Son rôle

- > Mettre en place des **programmes de développement** sur le long terme (dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'accès à l'éducation, de la protection des enfants contre toutes les formes de violences et d'exploitation, ainsi que de la lutte contre les inégalités touchant les enfants et leur famille).
- > Intervenir dans les **situations d'urgence** (guerres, catastrophes naturelles, etc.) afin d'assister et de protéger les enfants en priorité.
- > **Plaider**, à l'échelle internationale, pour un meilleur respect des droits de l'enfant.

L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires de gouvernements, de particuliers, d'entreprises et de fondations.

### RECHERCHE DOCUMENTAIRE



Réalise une recherche documentaire sur l'histoire de l'ONU et la création de l'UNICEF.

### chiffres

L'UNICEF est présent dans **190** pays et territoires, à travers ses bureaux de pays (dans les pays en développement) et ses **36** comités nationaux (dans les pays dits « développés ») répartis en **7** bureaux régionaux.



### L'UNICEF est-il une ONG ?

Non, l'UNICEF est une agence de l'ONU. C'est une organisation intergouvernementale (OIG) dont les activités sont supervisées par un Conseil d'administration constitué de 36 membres issus de 5 groupes régionaux d'États membres des Nations unies.

Une organisation non gouvernementale (ONG) est une organisation de la société civile, d'origine privée, à but non lucratif, ayant une indépendance financière et politique, défendant des intérêts publics mais qui ne relève ni de l'État ni d'une institution internationale.

Il faut savoir que les comités nationaux de l'UNICEF ont, dans chaque pays où ils sont implantés, des statuts qui s'assimilent à ceux des associations nationales (association loi 1901 en France).

Exemples d'ONG : Médecins Sans Frontières, ATD Quart-Monde, Amnesty international, Action contre la faim...

## L'UNICEF et la CIDE



La **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le **20 novembre 1989**.

L'action de l'UNICEF est guidée par la CIDE. L'article 45 de la CIDE énonce que l'UNICEF est juridiquement tenu de promouvoir et de veiller au respect des droits de l'enfant. Autrement dit, la Convention internationale des droits de l'enfant est la « colonne vertébrale » de l'UNICEF.

L'UNICEF défend les droits de l'enfant partout dans le monde: le droit d'aller à l'école, d'être soigné, d'être protégé contre la maltraitance et l'exploitation, le droit de ne pas travailler...

Pour découvrir le texte intégral de la CIDE : [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)



© UNICEF/HQ2006-2266/GIACOMO PROZZI

## chiffres

- La Convention internationale des droits de l'enfant est le traité relatif aux droits de l'homme le plus largement ratifié de l'histoire: **193** États.
- Elle comprend **54** articles qui définissent l'ensemble des droits de l'enfant.



### Quelle est la différence entre « ratifier » et « signer » ?

**RATIFIER:** acte par lequel un État s'engage juridiquement à respecter tous les articles d'un traité international et à mettre ses lois nationales en conformité avec eux (≠ signer: un engagement moral).

## RECHERCHE DOCUMENTAIRE



Réalise une recherche documentaire sur le Dr Janusz Korczak et le chemin qui a mené à la reconnaissance du statut de l'enfant.

# Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)



Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont nés en **septembre 2000**, à l'issue du Sommet du Millénaire de New York. Cette année-là, les Nations unies comptent 189 États membres, tous réunis afin de réfléchir à leurs plans d'action pour éliminer la pauvreté.

La Déclaration du Millénaire formalise l'engagement de chaque État de **réduire d'ici 2015 les inégalités** de développement humain, entre les nations et les peuples. Dès lors, les pays en développement, comme les pays développés, sont directement concernés.

Pour les pays en développement, l'enjeu est de taille. En se fondant sur les OMD, ils doivent parvenir à gérer sainement leur économie, à s'attacher à leur propre développement et à répondre aux besoins humains et sociaux de leurs populations.

Les pays développés, pour leur part, s'engagent à soutenir les pays les plus pauvres, à travers l'aide au développement, l'instauration de relations commerciales avec eux et l'allègement de leur dette.

Bien que les OMD concernent l'humanité tout entière, les enfants y tiennent une place fondamentale. En effet, 6 des 8 objectifs se rapportent directement aux enfants et le travail de l'UNICEF sur le terrain se trouve dans la droite ligne pour les atteindre.

## chiffres

- Entre 1990 et 2011, le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans a reculé de plus de **42 %**, passant de **12 millions** en 1990 à moins de **7 millions** en 2011.
- Le taux de mortalité maternelle a baissé de **47 %**: de **540 000** en 1990 à **287 000** en 2010.
- Dans le monde, la population ayant accès à l'eau potable est passée de **77 %** en 1990 à **89 %** en 2008.



### Combien y a-t-il d'OMD ?

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim.
2. Assurer l'éducation primaire pour tous.
3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes.
4. Réduire la mortalité infantile.
5. Améliorer la santé maternelle.
6. Combattre les maladies.
7. Assurer un environnement humain durable.
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

## RECHERCHE DOCUMENTAIRE



Dresse le panorama des organisations humanitaires internationales impliquées dans les OMD.



## L'action de l'UNICEF en France



UNICEF France fait partie des 36 **comités nationaux** de l'UNICEF situés dans les pays industrialisés. Les principales missions des comités nationaux s'articulent autour de 3 axes :

- 1. sensibiliser le public**, afin de rendre plus visibles les enfants menacés par la pauvreté, les catastrophes, les conflits armés, la maltraitance et l'exploitation ;
- 2. mobiliser des fonds** en provenance du secteur privé, en faveur des programmes de terrain de l'UNICEF ;
- 3. promouvoir les droits de l'enfant** et veiller à l'application de la CIDE sur leurs territoires.

Droits de l'enfant, accès équitable à l'éducation, lutte contre la pauvreté, aide au développement et soutien aux interventions d'urgence : autant de thèmes sur lesquels l'UNICEF France informe et interpelle les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les institutions, les entreprises, le grand public, et notamment les enfants et les jeunes.

### RECHERCHE DOCUMENTAIRE



Réalise une recherche documentaire sur les priorités définies par l'UNICEF France et ses récentes prises de position concernant la situation des enfants en France.

Parallèlement, l'UNICEF France veille à l'**application de la Convention internationale des droits de l'enfant** dans notre pays et a pour objectif d'élaborer des positionnements forts sur la situation des enfants de France (justice des mineurs, mineurs isolés étrangers, scolarisation des enfants en situation de handicap, maltraitements, pauvreté...) au regard de leurs droits. Il remet un rapport alternatif au Comité des droits de l'enfant, au moment où ce dernier auditionne la France pour contrôler l'application de la CIDE sur son territoire (tous les 5 ans).



### Quand l'UNICEF France a-t-il été créé ?

L'UNICEF France a été créé en 1964 sous le statut d'association loi 1901 et reconnu d'utilité publique en 1970.

### chiffres

L'UNICEF France mobilise plus de **6 000** bénévoles, rattachés à **78** comités départementaux.



# Un plaidoyer pour les enfants vulnérables en France

**M**ême si la France est un pays développé, il y a encore beaucoup d'enfants qui sont en danger ou « laissés pour compte » dans notre pays.

Le manque de moyens des familles, les problèmes familiaux, la crise économique, etc. sont à l'origine de ces inégalités.

Pour l'UNICEF, les enfants défavorisés doivent être une priorité. Il faut leur donner les mêmes chances de s'en sortir et de réussir dans la vie qu'aux autres enfants. C'est le principe d'équité.

L'action de plaidoyer en France se fait vers plusieurs publics :

- **les pouvoirs publics** : elle passe par l'incitation à des changements d'orientations politiques et à la prise en compte de l'intérêt de l'enfant dans les lois le concernant ;
- **les collectivités territoriales** : à travers son réseau Collectivités amies des enfants, l'UNICEF promeut l'innovation et les bonnes pratiques pour renforcer l'application des droits des enfants dans la vie locale ;
- **le grand public** : à travers des campagnes de communication, une mobilisation sociale ou des partenariats avec des acteurs reconnus, l'UNICEF délivre au public des messages fondés sur des faits concrets et proposant des solutions ;

• **les enfants et les jeunes** : en tant que détenteurs de droits, les enfants doivent être en mesure de les défendre et donc en premier lieu de les connaître ; afin de garantir à leur tour le respect des droits des autres enfants.

Pour l'UNICEF France, il apparaît essentiel que les pouvoirs publics définissent une stratégie nationale en faveur de l'enfance, impliquant des plans d'action, des budgets et des outils de suivi. Ils doivent également encourager le débat public et la transparence sur cette question : à elle seule, la législation ne peut avoir que des effets limités si l'on n'améliore pas la sensibilisation du public.



## Qu'est-ce que la protection de l'enfance ?

La protection de l'enfance en France a été réformée par la loi du 5 mars 2007. Elle consiste à prévenir les difficultés auxquelles les familles peuvent être confrontées dans leur quotidien avec leurs enfants, à accompagner, à aider les familles et à assurer une prise en charge des enfants si la situation le nécessite. L'UNICEF veille à ce que les dispositions de la loi du 5 mars 2007 soient bien appliquées.

## chiffres

L'UNICEF s'appuie dans son plaidoyer sur un réseau de **231** villes et de **4** départements amis des enfants.

Le réseau de jeunes aujourd'hui engagés aux côtés de l'UNICEF France représente **900** Jeunes ambassadeurs dans les lycées et près de **100** Clubs UNICEF au sein des collèges.



## Échange avec tes amis !

À propos de la situation des enfants vulnérables en France : quels sont à ton avis les dangers auxquels les enfants peuvent être confrontés en France ?



© UNICEF/NYHQ2006-1040/KATE BROOKS

# Le Manifeste pour l'enfance : un exemple de campagne de mobilisation

À début 2012, dans le cadre des élections présidentielles et législatives, l'UNICEF France a lancé une campagne de mobilisation autour du *Manifeste pour l'enfance*, qui proposait aux candidats d'intégrer à leur programme présidentiel **10 engagements en faveur des enfants**.

## DÉFINITION

### MANIFESTE :

écrit public par lequel un gouvernement ou une organisation expose une position ou une action.

L'objectif de la campagne était double :

- demander **aux candidats** de s'engager publiquement en faveur des enfants et des jeunes en intégrant les engagements du Manifeste à leur programme ;
- sensibiliser et obtenir **l'adhésion du grand public** sur l'enfance en signant le Manifeste pour faire « pression » sur les candidats.

## chiffres

**40 000** signatures de citoyens recueillies

**50** dessins de presse et d'illustration

**159** articles parus dans la presse

Le soutien de **15** ONG

Pour soutenir la campagne, plusieurs supports et outils ont été développés :

1. le Manifeste pour l'enfance (pour diffuser les propositions de l'UNICEF et permettre une mobilisation sociale en apportant un outil concret) ;
2. des outils de campagne (flyers et stickers) ;
3. une application Facebook et des clips de mobilisation diffusés sur les réseaux sociaux ;
4. une page web avec les propositions, des articles et des dessins de presse et d'illustration (pour illustrer les droits de l'enfant et permettre de sensibiliser le grand public et les hommes politiques à la situation des enfants défavorisés en France) ;
5. des conférences, des interviews et des articles de presse (pour informer et mobiliser les médias).



## RECHERCHE DOCUMENTAIRE



Établir un tableau comparatif des principales mesures pour l'enfance et la jeunesse qui ont progressé/reculé depuis les élections présidentielles de 2012.



## Combien d'engagements le Manifeste pour l'enfance contient-il ?

Il contient 10 engagements :

1. Pour une politique nationale de l'enfance ambitieuse
2. Pour protéger les droits des enfants fragilisés par la pauvreté
3. Pour un véritable droit à la santé des enfants
4. Pour une école française fondée sur l'équité
5. Pour une réelle politique en faveur des enfants en situation de handicap
6. Pour une justice des mineurs respectueuse des droits de l'enfant
7. Pour le droit des enfants à l'expression et à être entendus
8. Pour protéger les droits des enfants migrants sur le territoire français
9. Pour une adoption internationale respectueuse et protectrice des enfants dans les situations exceptionnelles
10. Pour une coopération internationale centrée sur l'enfant



# LES AXES DE POSITIONNEMENT DE L'UNICEF EN FRANCE



UNICEF France a notamment pour mission de veiller à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant dans notre pays. Ainsi, l'organisation est amenée à interpeller les pouvoirs publics, à sensibiliser le grand public sur la situation des enfants en France au regard de leurs droits et à se rapprocher des acteurs de l'enfance et de la jeunesse.

Les axes de positionnement de l'UNICEF en France ont notamment été exprimés dans les propositions du Manifeste pour l'enfance, en 2012. Celles-ci étaient basées sur un constat: de trop nombreux droits de l'enfant ne sont pas suffisamment respectés en France, ce qui est une forme de non respect de la Convention internationale des droits de l'enfant que la France a ratifiée...

## Protéger les enfants fragilisés par la pauvreté

**A** lors que la France est un pays dit « riche », de nombreux enfants sont fragilisés par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Quand un enfant n'a pas une alimentation suffisante et variée, qu'il n'a pas à sa disposition des habits adaptés aux saisons ou des livres adaptés à son âge, qu'il ne peut faire ses devoirs dans un endroit calme avec de l'espace, que ses parents n'ont pas suffisamment de revenus pour subvenir à ses besoins, il est touché par la pauvreté.

Les enfants les plus fragilisés par la pauvreté et la grande exclusion doivent constituer un champ d'action prioritaire des politiques publiques en France afin de réduire les inégalités entre les enfants et protéger leurs droits.

L'UNICEF France propose :

- la mise en place d'une instance de coordination, chargée de la mise en œuvre coordonnée d'une politique globale de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, dotée de moyens politiques et administratifs appropriés et reposant sur des ressources statistiques harmonisées ;
- la définition d'indicateurs concernant les enfants et les familles en situation de pauvreté, en fixant des objectifs chiffrés de réduction de la pauvreté aux différents seuils (40 %, 50 %, 60 % du revenu médian), comme le demande le Collectif Alerte. Ces indicateurs doivent être communs aux acteurs du secteur de l'enfance et aux pouvoirs publics, lisibles, fiables, et surtout suivis dans le temps. La définition d'indicateurs clés permettra d'orienter de manière pertinente les futures politiques publiques dans ce domaine ;
- l'étude de l'instauration d'un possible droit à compensation de la pauvreté des enfants afin d'enrayer la spirale de la pauvreté en réduisant les disparités entre les enfants et en favorisant, pour les plus vulnérables d'entre eux, la réussite scolaire, seul gage de sortie durable de la pauvreté.

MAINTENANT QUE VOUS ÊTES ÉLU, QUE FAITES-VOUS POUR LES ENFANTS QUI SOUFFRENT DE LA PAUVRETÉ ?



J'AVAIS PENSÉ À UN NUMÉRO VERT...



CHÉREAU

© Antoine CHÉREAU

DANS LA CIDE

### Article 27 :

Tout enfant a le droit à un niveau de vie suffisant à son développement physique, mental, spirituel, moral et social.

## chiffres

En 2010 :

- plus de **2,7 millions** d'enfants vivaient sous le seuil de pauvreté (971 euros/mois) ;
- **600 000** enfants étaient considérés comme mal logés ;
- **20 000** enfants et leurs parents étaient sans domicile fixe.

Près d'**1 enfant sur 3** ne part pas en vacances (chiffres 2009).



**Échange avec tes amis !**

En quoi la pauvreté qui touche les enfants et leurs familles remet-elle en question la réalisation de l'ensemble de leurs droits ?

# Donner un accès équitable à l'éducation : les enfants en situation de handicap

**E**ur la base de la CIDE et du droit à l'éducation (article 23), l'UNICEF lutte pour donner un accès à l'éducation à tous les enfants, quelles que soient leurs origines culturelles, sociales et leurs capacités physiques et intellectuelles.

Les principes d'une éducation qui vise à ce que tous les enfants accèdent à une éducation de qualité doivent garantir les mêmes droits et opportunités à tous les enfants, à travers une inclusion proactive, une participation démocratique, la place centrale donnée à l'enfant et à l'égalité des genres.

Les enfants en situation de handicap n'ont pas tous accès à une éducation adaptée et sont parfois en attente d'un accompagnement dans leur scolarité.

En France, un texte spécifique protège les droits des personnes en situation de handicap : il s'agit de la loi du 11 février 2005. Ce texte affirme, par exemple, que chaque enfant en situation de handicap doit pouvoir être inscrit dans l'école de son quartier.

Pour l'UNICEF France, les enfants en situation de handicap ont les mêmes droits et les mêmes besoins que les autres enfants. Ils doivent pouvoir avoir accès aux crèches, aux écoles, aux centres de loisirs, avec un accompagnement adapté lorsque c'est nécessaire, sauf si les besoins de l'enfant nécessitent un lieu adapté.



### Échange avec tes amis !

Donne ton avis sur la scolarisation des enfants en situation de handicap en France et dis en quoi l'accès à l'éducation constitue une forme essentielle d'inclusion sociale pour eux.



© La petite Gail

### DANS LA CIDE

#### Article 23 :

L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour lui permettre de mener une vie pleine et décente, dans la dignité, et pour parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible.

### chiffres

**5 000** enfants handicapés mentaux (dans le réseau UNAPEI) sont sans aucune solution d'intégration dans un établissement.

## Accueillir et mieux protéger les enfants migrants sur le territoire français

**L**a France a le devoir d'accueillir et de protéger les enfants migrants qui sont parmi les plus vulnérables sur notre territoire.

Les enfants migrants regroupent notamment les mineurs isolés étrangers et les enfants roms.

Un **mineur isolé étranger** est un enfant venu en France sans être pris en charge par ses parents ou un adulte ayant la responsabilité de le faire.

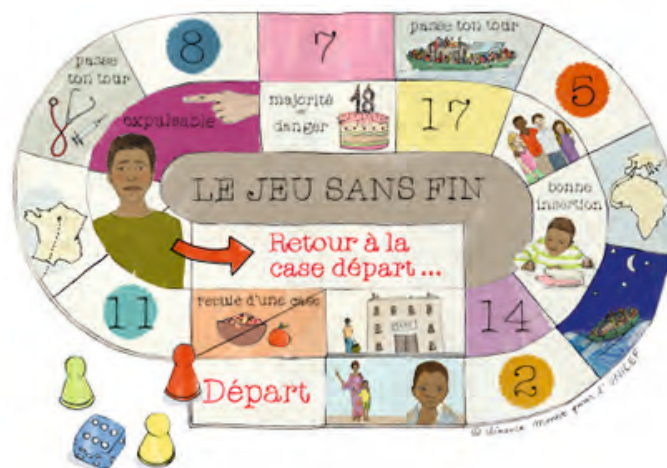
Le traitement de la situation des mineurs étrangers isolés est très complexe. D'une part, beaucoup échappent à notre visibilité. D'autre part, les structures d'accueil qui leur sont dédiées sont très rares (à cause du manque d'appui financier et du déséquilibre territorial) et le placement dans des foyers d'accueil généralistes n'est bien souvent pas adapté à leurs besoins.

Pour ceux qui sont correctement pris en charge et qui s'engagent dans un parcours d'études avec un projet de vie en France, le soutien s'arrête encore trop souvent brutalement à 18 ans et ils deviennent expulsables du jour au lendemain, obligés d'interrompre leur formation.

**A savoir :** parmi ceux qui réussissent leur parcours, il s'avère que plusieurs mineurs isolés étrangers sont lauréats chaque année du concours des meilleurs apprentis de France.

Pour les **enfants roms**, les expulsions successives dont les familles font l'objet remettent en cause leur scolarisation et leur suivi sanitaire.

L'UNICEF soutient les lois et les actions qui visent à accueillir et mieux protéger les enfants migrants sur le territoire français. Il existe par exemple des classes d'initiation pour non-francophones (CLIN) qui facilitent l'intégration des enfants migrants dans les écoles.



© Clémence MONOT

### DANS LA CIDE

#### Article 20 :

Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'État.

#### Article 22 :

Une protection spéciale est accordée à l'enfant réfugié ou qui cherche à obtenir le statut de réfugié.

### chiffres

Il y a **5 000 à 10 000** mineurs isolés étrangers sur le territoire français.



### Échange avec tes amis !

À ton avis, pourquoi le droit à la santé et à l'éducation n'est-il pas respecté pour les enfants roms ?



## Défendre une justice des mineurs respectueuse de leurs droits

**Q**uand un enfant commet une infraction ou un délit, il se retrouve face à une justice spécifique: la justice des mineurs. Il est suivi par un juge des enfants qui tente de trouver la réponse la mieux adaptée à la situation de l'enfant, alliant sanction et éducation.

Depuis quelques années, la justice pénale des mineurs a été modifiée par des lois qui tendaient à la rapprocher de celle des adultes.

Un enfant délinquant, c'est d'abord un enfant en danger qu'il faut aider et accompagner pour éviter qu'il ne recommence à commettre de nouvelles infractions.

La plupart des enfants délinquants ne récidivent pas, une fois qu'ils ont été confrontés au juge des enfants et respecté sa décision.

L'ordonnance de 1945 est un texte qui définit les grandes orientations de la justice des mineurs. Ce texte est respectueux des droits de l'enfant et défend une justice qui protège et s'adapte aux enfants.

En France, l'UNICEF est particulièrement attentif à l'évolution de la justice des mineurs.

La prévention, la dimension pédagogique et éducative de la sanction, ainsi que l'accompagnement et l'implication des parents sont les principes défendus par l'UNICEF en matière de justice des mineurs.

L'enfant délinquant a le droit de bénéficier d'une justice spécialisée et ne doit pas être considéré au même titre qu'un adulte délinquant.



### DANS LA CIDE

#### Article 40:

Tout enfant suspecté, accusé ou reconnu coupable d'avoir commis un délit a droit à un traitement qui favorise son sens de la dignité et de la valeur personnelle, qui tient compte de son âge et qui vise sa réintégration dans la société.

### chiffres

Le taux de réponse pénale pour les enfants est de **92,9 %** contre **87,7 %** pour les adultes: cela signifie que le nombre d'enfants dont le passage devant le juge est suivi d'une sanction ou d'une mesure éducative est plus important que pour les adultes.



### Échange avec tes amis !

Donne ton avis sur la position de l'UNICEF France en matière de justice des mineurs: un enfant qui commet une infraction est avant tout un enfant qui doit être protégé.

## Promouvoir le droit à l'expression et à la participation

**L**e droit à la participation est l'un des 4 principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Il regroupe :

- le droit de s'exprimer, de parler, de donner son avis ;
- le droit d'être écouté et entendu ;
- le droit d'être pris en compte ;
- le droit de participer au processus de décision et de mise en œuvre.

Le **droit à l'expression** est donc l'un des piliers du droit à la participation. Selon la CIDE, les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion sur toute question les concernant : adoption, divorce, placement...

Dans une société démocratique, tous les citoyens ont le **droit de participer**, y compris les enfants. Il est de la responsabilité des États qui ont ratifié la CIDE de donner aux enfants et aux jeunes une information adaptée à leur âge, de les écouter, de les associer aux prises de décision, que ce soit à la maison, à l'école, dans leur ville ou dans leur quartier.

Pour l'UNICEF France, la participation citoyenne des enfants et des jeunes nécessite l'implication de tous les acteurs : enfants et jeunes mais aussi parents, adultes et institutions, sans négliger les vecteurs prépondérants que sont devenus Internet et les réseaux sociaux.

### chiffres

**20 %** des 18/25 ans ne sont pas inscrits sur les listes électorales.

**2 000** municipalités, sur **36 000**, ont un conseil municipal d'enfants et des jeunes.



### DANS LA CIDE

#### Article 12 :

Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute décision l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

#### Article 13 :

L'enfant a le droit à la liberté d'expression.



### Échange avec tes amis !

Si tu devais formuler des propositions à partir des 10 thèmes/engagements de l'UNICEF France dans le Manifeste pour l'enfance, quelles seraient-elles ?

[http://www.UNICEF.fr/userfiles/UNICEF\\_MANIFESTE\\_UNICEF\\_2012.pdf](http://www.UNICEF.fr/userfiles/UNICEF_MANIFESTE_UNICEF_2012.pdf)



ans le cadre de la campagne de mobilisation autour du Manifeste pour l'enfance, des dessins (dessins de presse et d'illustration) ont été réalisés pour illustrer les droits de l'enfant. Véritables supports d'information, ils permettent de sensibiliser le grand public et les hommes politiques à la situation des enfants défavorisés en France.

Cette fiche « Méthode » propose de décrypter les illustrations en fournissant des stratégies de description et d'analyse.

#### DOCUMENTS FOURNIS

- > Une planche d'illustrations
- > Les grilles de description et d'analyse renseignées (pour 5 illustrations)

#### DÉFINITIONS

##### DESSIN DE PRESSE :

dessin au trait dont le but est de commenter l'actualité avec humour et de faire réagir le lecteur.

##### DESSIN D'ILLUSTRATION :

dessin qui accompagne un texte pour en faciliter la compréhension.

## Observation et description (dénotation de l'image)

Il s'agit dans un premier temps de répondre à la question suivante : « Que vois-tu sur cette image ? ». Pour cela, sélectionne quelques illustrations et renseigne leur fiche d'identité.

#### DÉFINITION

##### DÉNOTATION :

ce qui relève de la perception d'une image, de sa description objective.

#### CONSEIL

Attache-toi à ne pas interpréter le dessin pour le moment et ne donner que des informations objectives à son sujet.

#### CE QUE JE VOIS ET J'OBSERVE...

Illustration n°	
Auteur	
Portrait/paysage	
Couleurs/noir et blanc	
Dessin de presse/d'illustration	
Description sommaire	
Personnage(s) représenté(s)	
Mise en scène (actions, lieux, objets)	
Éléments textuels (titre, bulles, message/slogan)	
Effet de perspective, d'angle de vue, de plan	

## Analyse et interprétation (connotation de l'image)

Il s'agit maintenant de procéder à une analyse et à une interprétation des illustrations que tu as observées et décrites. Pour cela, réponds aux questions suivantes et confronte tes réponses avec celles d'une autre personne.

### DÉFINITION

#### CONNOTATION :

ce qui relève du sens implicite d'une image. La connotation fait appel au cadre de référence aussi bien de l'auteur que du lecteur (culture, mémoire, imaginaire...).

### CONSEIL

Une image peut être perçue différemment en fonction du vécu, de la culture et de la personnalité des individus et permet des interprétations multiples. C'est pourquoi, il est intéressant de partager ses points de vue avec ceux d'autres personnes.

### CE QUE JE RESSENS, JE COMPRENDS ET J'INTERPRÈTE...

À quoi cette image te fait-elle penser ?	> Fais le lien avec des situations vécues.
Quel effet cette image a-t-elle sur toi ?	> Pense à ce que tu ressens en la regardant.
Quel est le sujet/thème abordé ?	> Pense à ce que cette image apporte en termes d'information. > Consulte les fiches « Connaissances » pour retrouver quel engagement du Manifeste l'image illustre.
Quel est le ton employé ?	> Analyse l'ambiance générale : sérieuse, décalée
Quel message cette image véhicule-t-elle ?	> Essaie de formuler le message que l'image veut transmettre à l'aide d'une phrase.
Quels procédés l'illustrateur utilise-t-il pour faire passer son message ?	> Reporte-toi aux procédés définis ci-dessous : ironie, provocation, satire, allusion... > Repère aussi s'il y a des jeux de mots et des effets de rhétorique dans le(s) texte(s).

### SI JE COMPRENDS DEUX IMAGES PORTANT SUR LE MÊME SUJET/THÈME...

Le ton utilisé est-il le même ?	
L'effet sur le lecteur est-il identique ?	
Le message véhiculé est-il le même ?	
Quelle est l'illustration la plus « efficace » ? Pourquoi ?	

### EN SAVOIR

Le dessin de presse a pour particularité de délivrer un message en lien avec l'actualité (ici, les engagements du Manifeste pour l'enfance). Au-delà de l'illustration en tant que telle, le dessinateur prend partie, dénonce, se moque, met en perspective, critique... Pour comprendre un dessin de presse, il est donc nécessaire d'analyser sa construction, c'est-à-dire les procédés graphiques et rhétoriques qu'il utilise.

- **Humour noir** : forme d'humour qui souligne avec cruauté, amertume et parfois désespoir l'absurdité du monde.
- **Ironie** : manière de railler, de se moquer en ne donnant pas aux mots leur valeur réelle ou complète, ou en faisant entendre le contraire de ce que l'on dit.
- **Absurde** : c'est ce qui est contraire et échappe à toute logique ou qui ne respecte pas les règles de la logique.
- **Paradoxe** : figure de style consistant à formuler, au sein d'un discours, une expression, généralement antithétique, qui va à l'encontre du sens commun.
- **Provocation** : fait ou geste destiné à provoquer une réaction plus ou moins violente chez le lecteur.
- **Caricature** : représentation grotesque, en dessin, en peinture, etc., obtenue par l'exagération et la déformation des traits caractéristiques du visage ou des proportions du corps, dans une intention satirique.
- **Stéréotype** : expression ou opinion toute faite, sans aucune originalité, cliché.
- **Allusion** : évocation implicite d'une référence supposée connue.
- **Satire** : écrit, propos, œuvre par lesquels on raille ou on critique vivement quelqu'un ou quelque chose.



## Un projet en 10 étapes

### OBJECTIF

Sensibiliser l'opinion au niveau local sur la situation des enfants défavorisés en France

### CIBLE

- > Le grand public: les jeunes de ton établissement scolaire, de ton entourage ou d'un centre de loisirs, d'un conseil de jeunes... et les adultes
- > Les acteurs et responsables politiques locaux

### ÉTAPE 1

## Choisis le thème de ta campagne

Sur quoi veux-tu attirer l'attention en particulier ?

- Les enfants fragilisés par la pauvreté
- La santé des enfants
- L'éducation pour tous
- Les enfants en situation de handicap
- La justice des mineurs
- Le droit des enfants à l'expression et à être entendus
- Les enfants migrants sur le territoire français
- Autre : .....

### ÉTAPE 2

## Fais des recherches sur le thème choisi

Tu dois connaître un maximum de choses sur le thème que tu as choisi d'illustrer. Pour cela, consulte d'abord les fiches « Connaissances ». Élargis ensuite ta recherche en allant à la rencontre de personnes qui peuvent t'informer sur le thème choisi et en réalisant une recherche documentaire à partir de supports divers.

### CONSEIL

- > Fais toujours attention à la validité des informations collectées.
- > Privilégie le travail en groupe pour enrichir ta recherche.

### TROUVER LES BONNES SOURCES D'INFORMATION

#### S'informer par des rencontres et des interviews :

- > Un Jeune ambassadeur, un étudiant ou tout bénévole de l'UNICEF qui pourra intervenir dans ton établissement et que tu peux contacter au comité départemental UNICEF France le plus proche <http://www.unicef.fr/contenu/nous-decouvrir/comites-benevoles-unicef/comite>
- > Une personne qui travaille dans le domaine de la protection de l'enfance: un juge pour enfants, une assistante sociale, un éducateur, un élu en charge de la jeunesse, en particulier dans une commune où existe un conseil municipal des jeunes
- > Un enseignant, d'histoire-géographie par exemple, qui pourra t'aider à comprendre le positionnement de l'UNICEF France en matière de protection de l'enfance en France.

#### S'informer à partir de documents et supports divers: sites Internet, vidéos, journaux et magazines, livres...

- > Au centre de documentation de ton établissement scolaire ou dans une bibliothèque
- > Au comité départemental UNICEF France le plus proche: <http://www.unicef.fr/contenu/nous-decouvrir/comites-benevoles-unicef/comite>
- > Sur les sites de l'UNICEF international et de l'UNICEF France: [www.unicef.org/french/](http://www.unicef.org/french/) et [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr)
- > Pour des exemples d'actions, d'expression des jeunes: La voix des jeunes: [www.unicef.org/voix-french/](http://www.unicef.org/voix-french/) et <http://jeunes.unicef.fr>

## ÉTAPE 3

## Choisis un moment clé

Pour donner encore plus d'impact et de visibilité à ton action, diffuse ton affiche à l'occasion d'un événement local, d'élections municipales, quand le sujet de ton affiche est un sujet d'actualité, quand l'UNICEF est fortement présent dans les médias, le 20 novembre (jour anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant)...

## FAIRE UN RÉTROPLANNING

La date que tu auras choisie va déterminer le temps dont tu disposes pour réaliser ton projet. Crée un rétroplanning: un tableau dans lequel tu listes toutes les tâches nécessaires avant la diffusion et où la date de diffusion fixe toutes les dates précédentes (de façon rétroactive = en remontant dans le temps), prenant en compte le temps nécessaire à chaque étape.

## ÉTAPE 4

## Définis le message que tu veux transmettre

Tu dois identifier le message que tu veux faire passer à partir du thème que tu as choisi, de la cible et des objectifs définis pour la campagne de mobilisation. Celui-ci s'exprimera en particulier à travers le slogan qui sera intégré à ton affiche (voir plus loin).

## ÉTAPE 5

## Détermine le ton de ton affiche

Réfléchis à l'impact que tu veux avoir sur les gens avec ton affiche. Cela te permettra de définir le ton que tu vas employer (sérieux ou humoristique). Le ton ne s'exprime pas que dans le slogan, il intervient aussi au niveau de l'image.

## ÉTAPE 6

## Définis ton visuel

Veux-tu créer toi-même le dessin, trouver un dessinateur pour le faire, prendre une photo ou choisir plutôt un visuel existant ? Si tu décides de partir d'une photo que tu prends toi-même, tu pourras ensuite la retravailler/retoucher avec les outils adéquats.

Il est aussi possible de réaliser un visuel qui mélange dessin et photo.

## CONSEIL

- > N'oublie pas que l'image que tu vas créer doit illustrer le thème que tu as choisi et être en adéquation avec le message que tu souhaites faire passer.

## RETOUCHER UNE IMAGE

Utilise un logiciel de traitement d'image (comme Gimp, Paint, Photoshop...) qui te permettra de créer des visuels sur ordinateur selon ton inspiration.

## ATTENTION

- > Si tu utilises une image existante ou un document, tu dois avoir l'autorisation de l'utiliser et indiquer qui en est le propriétaire et l'auteur (le copyright).
- > Sache qu'il existe aussi des banques d'images « libres de droits » sur Internet.
- > Lorsque tu photographies une personne, tu dois avoir son autorisation écrite ou celle de ses parents si elle est mineure, pour diffuser sa photo.

## ÉTAPE 7

## Structure ton affiche

Tu dois organiser les différents éléments qui entrent dans la composition de ton affiche: le titre (si tu souhaites en mettre un), le slogan, l'image/le visuel, et d'autres informations. Cela implique de hiérarchiser les informations pour que ton affiche soit la plus compréhensible possible.

## CONSEIL

- > Veille à l'équilibre général entre le visuel et le texte qui l'accompagne.
- > Fais attention de ne pas surcharger ton affiche: le lecteur doit pouvoir comprendre ton message immédiatement.

## ÉTAPE 8

### Crée un slogan efficace

Le slogan est la formulation du message que tu veux faire passer, il est donc un élément essentiel de ton affiche. C'est pourquoi, il faut bien le travailler. Pour être efficace, il ne doit pas être trop long et l'on doit pouvoir s'en souvenir après l'avoir lu.

#### CONSEIL

- > Crée ton slogan une fois que tu as bien défini ton image/visuel.
- > Teste ton slogan/message sur d'autres personnes pour t'assurer qu'il est efficace.

## ÉTAPE 9

### Donne de la lisibilité à ton texte

Tu peux utiliser des couleurs et polices de caractères différentes et attrayantes, mais sans en abuser, car il faut conserver l'attention du lecteur.

#### CONSEIL

- > Veille à ce que les textes ne soient pas trop longs.
- > Vérifie que les textes ne comportent pas de fautes.

## ÉTAPE 10

### Communique et diffuse ton affiche

Si tu souhaites l'afficher dans un lieu public, il te faudra bien sûr l'imprimer et en demander l'autorisation au préalable.

Tu peux aussi la diffuser sur Internet (sur ton blog ou site) ou l'envoyer à la presse (journal local) pour demander qu'elle soit publiée.

#### CONSEIL

- > Pour toute diffusion dans ton collège/lycée, il te faut l'accord du proviseur.
- > N'oublie pas de respecter le droit à l'image et les règles liées à l'utilisation d'Internet.
- > Protège tes droits d'auteur : pense à incruster ton nom comme auteur de l'affiche.

#### LE SAVAIS-TU?

Chaque lycéen peut créer un journal, rédiger un texte d'information et le diffuser librement à l'intérieur du lycée. Cette liberté s'exerce sans autorisation ni contrôle préalable et dans le respect du pluralisme. Elle doit cependant obéir à des règles de déontologie. Les règles relatives aux droits d'auteur et aux droits des individus doivent être respectées.

<http://www.education.gouv.fr/vie-lyceenne/cid20323/droit-de-publication.html>

## POUR ALLER LOIN

#### > Éducation à l'image :

<http://www.surlimage.info/ressources/education.html>

#### > Lecture de l'image :

[http://www.pearltrees.com/#/N-f=1\\_4867205&N-fa=4034534&N-p=41017285&N-play=0&N-s=1\\_4867205&N-u=1\\_484983](http://www.pearltrees.com/#/N-f=1_4867205&N-fa=4034534&N-p=41017285&N-play=0&N-s=1_4867205&N-u=1_484983)

#### > Décrypter les images :

<http://eduscol.education.fr/numerique/actualites/veille-education-numerique/mars-2012/decrypter-les-images>

#### > Illustrer (banque d'images et de photos gratuites) :

[http://www.pearltrees.com/#/N-u=1\\_320517&N-p=39316437&N-fa=3025830&N-f=1\\_4721528&N-s=1\\_4721528&N-reveal=5](http://www.pearltrees.com/#/N-u=1_320517&N-p=39316437&N-fa=3025830&N-f=1_4721528&N-s=1_4721528&N-reveal=5)



**"13,5 millions d'enfants  
déplacés dans le monde  
suite à des conflits.  
Ayesha vit son adolescence  
dans un camp."**

# TA VOIX FAIT ENTENDRE LA SIENNE



Nous, Jeunes ambassadeurs/drices de l'UNICEF, agissons pour que les droits de l'enfant dans le monde et en France soient respectés.

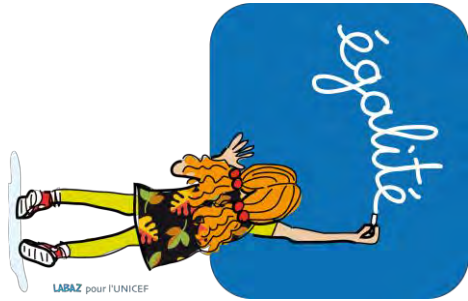
Toi aussi, participe et contacte le comité départemental le plus proche de chez toi.

Rendez-vous sur [www.unicef.fr/JA](http://www.unicef.fr/JA)





Illustration n° 1



LABAZ pour l'UNICEF

© LABAZ

Illustration n° 2



a. dia

© LA PETITE GAIL

Illustration n° 3



© JIHO

Illustration n° 4



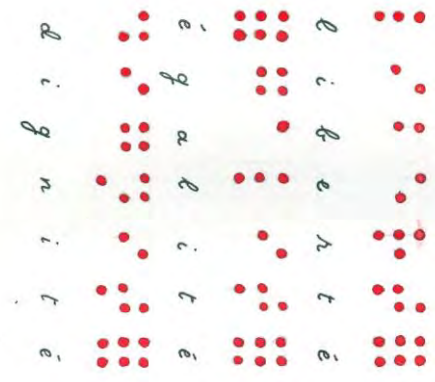
© Antoine CHÉREAU

Illustration n° 5



© Charlotte du jour

Illustration n° 6



© LA PETITE GAIL



Illustration n° 7



© JIHO

Illustration n° 8



© ZOE

Illustration n° 9



© Camille BESSE

Illustration n° 10



© Clémence MONOT

Illustration n° 11



© Georges MILLION

Illustration n° 12



© TIGNOUS



Illustration n° 13



© MUTIO

Illustration n° 14



© LABAZ

Illustration n° 15



© Mad'moiselle C

Illustration n° 16

DIS-MOI MONSIEUR, SI TU ES ÉLU, TU METTRAS EN ŒUVRE UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'ENFANCE AMBITIEUSE?



QUI A LAISSÉ TRAÎNER LE MANIFESTE DE L'UNICEF POUR L'ENFANCE?

© Antoine CHÉREAU

Illustration n° 17



© NA I

Illustration n° 18

SI VOUS ÊTES ÉLU, QU'EST-CE QUE VOUS FEREZ POUR LES ENFANTS QUI SOUFFRENT DE PAUVRETÉ?



J'AVAIS PENSÉ À UN NUMÉRO VERT...

© Antoine CHÉREAU